



Apple paie 318 millions d'euros pour fraude fiscale en Italie

publié le 02/01/2016

Descriptif :

Il y a quelques jours, Tim Cook qualifiait les règles de fiscalité de « conneries politiques ». Aujourd'hui, on apprend que la filiale d'Apple en Italie a accepté de verser 318 millions d'euros suite à une enquête pour fraude fiscale.

En Europe et aux Etats-Unis, les géants américains comme Apple, Google, Amazon ou Facebook sont vivement critiqués pour leurs politiques d'optimisation fiscale. Ces entreprises sont accusées de vouloir échapper à l'impôt en établissant des sièges dans des paradis fiscaux comme l'Irlande ou encore le Luxembourg.

Ces pratiques, la Commission Européenne n'en veut plus et pour lutter contre ces multinationales elle a lancé début décembre une enquête de grande ampleur. La Commission vise particulièrement MacDonald's, Apple ou encore Amazon.

Aujourd'hui, un porte-parole de l'agence italienne des impôts a révélé dans le journal La Repubblica que la filiale italienne d'Apple avait accepté de verser 318 millions d'euros suite à une enquête pour fraude fiscale. Apple Italia a été accusé par les services antifraude de ne pas avoir payé l'IRES, qui est l'équivalent de l'impôt sur les revenus en Italie, entre 2008 et 2013. Au total, les autorités italiennes réclamaient 880 millions d'euros à Apple.

Après plusieurs mois de négociations, la filiale italienne du géant américain, dont le siège européen est établi en Irlande a fini par céder. Ce ne sont pas 880 millions d'euros qui seront versés mais 318 millions.

Source : [News Republic](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.